

# La Pierre à Napoléon.

## Un monument érigé à L'Orient en 1803 pour honorer Napoléon médiateur.

### Une période très agitée.

A la fin du 18<sup>ème</sup> siècle la figure de la Confédération est très disparate. Il y a 13 cantons souverains, plus un certain nombre de pays alliés à un ou plusieurs cantons souverains et des pays sujets d'un ou plusieurs cantons. (Exemple : Le nord de ce qui allait devenir le canton de Vaud est assujéti à Berne et Fribourg.)

De plus pour augmenter les tensions, il y a des discordes entre les cantons catholiques et protestants. Les guerres sanglantes et escarmouches de religion sont fréquentes. (La guerre de Villmergen en 1712 a vu des Combiens, soldats de compagnie du Pays de Vaud, se battre aux côtés des Bernois contre les soldats catholiques réunis par l'abbé de St. Gall.)

Les petits cantons catholiques craignent que les grands cantons réformés augmentent leurs pouvoirs. Il y a aussi des différences de privilèges notoires entre villes et campagnes.

Toutes ces considérations pour dire qu'à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle le lien fédéral est très faible. Certains historiens pensent même que l'Helvétie était menacée de dissolution.

Les pays sujets veulent secouer le joug. Dans le Pays de Vaud il y a depuis longtemps des pensées de soulèvement contre le Bernois. La révolution française en 1789 affermit les espoirs de liberté des patriotes Vaudois. Des pétitions circulent, des réunions s'organisent, le gouvernement bernois tente de résister. De Weiss le nouveau commandant du Pays de Vaud lance des proclamations menaçantes. Mais rien n'y fait la révolution est en marche. En janvier 1798 les armées françaises du général Ménard sont aux frontières de la Suisse et il avise les vaudois qu'il les prend sous sa protection.

**Le 24 janvier 1798** un drapeau vert flotte à la Place de la Palud. L'Assemblée des délégués des villes et des communes prend le pouvoir et incite les baillis et leur administration à retourner outre Sarine. C'est l'exemple d'une révolution sans une goutte de sang et bien sûr dans une grande joie.

Le 25 janvier il y a l'affaire de Thierrens. Un messenger du général Ménard à la tête d'une petite troupe de parlementaires vaudois protégés par quelques dragons, se rend à Berne pour sommer les Bernois de retirer leurs troupes. Le carrosse et ses gardes rencontrent des villageois patriotes armés et c'est l'incompréhension, une bagarre éclate et des coups de feu sont échangés. Il y a un mort et un blessé parmi les gardes des parlementaires. Les français attendaient un prétexte pour envahir la Suisse. Immédiatement les troupes françaises se répandent sur le territoire de la Confédération et imposent un nouveau régime. Les libérés de Berne et le reste de la Suisse doivent subvenir aux besoins en nourriture et en argent des français. C'est un très lourd tribut pour les caisses publiques. Les trésors accumulés par les Bernois y passent. Vaud libéré doit fournir également un corps auxiliaire de 4000 hommes.

Les autres régions de Suisse sujettes de la Confédération se soulèvent à leur tour.

Après bien des péripéties sanglantes et contraignantes la France impose à la Suisse un système politique contre nature : **La République Helvétique une et indivisible**. Les cantons ont perdu leur indépendance. Les avantages de cette période sont l'instauration de la liberté de confession, celle de la presse, la suppression des barrières douanières entre les cantons et l'unification des monnaies. En revanche cette imitation du système politique français ne convient absolument pas aux Suisses différents par la langue, la religion, les mœurs et la nature du sol. De plus l'entretien de l'armée d'occupation est une charge écrasante. Les commissaires français estorquent aux Suisses des sommes énormes et la résistance à ces manœuvres devient de plus en plus forte dans les cantons et cela provoque des conflits armés très meurtriers. C'est pratiquement la guerre civile.

Le Premier Consul Bonaparte connaît bien la Suisse et il comprend que le régime imposé depuis 1798 ne lui convient absolument pas. Il décide de le retransformer en un Etat fédératif.

**En septembre 1802, Napoléon impose sa médiation et convoque à Paris les délégués de chaque canton.**

Il entend l'avis des émissaires suisses et fait rédiger une Constitution fédérale et une pour chacun des 19 cantons.

Bonaparte les remet aux délégués le 19 février 1803.

Les cantons deviennent souverains et chacun a son régime propre.

La Suisse s'est agrandie de six nouveaux cantons. Il n'y a plus de pays sujets ou alliés.

Le canton de Vaud récupère Payerne et Avenches et définitivement le Pays d'Enhaut que Berne aurait bien voulu garder.

Les élections pour le Grand Conseil ont lieu le 28 mars 1803. (Pour être élu il faut avoir de l'argent ou être propriétaire.)

Enfin **le 14 avril 1803 débute la première séance du Grand Conseil** présidée par Jean Muret, à l'Hôtel de ville de Lausanne.

Toutes ces bonnes choses ne sont pas gratuites, Napoléon force la Suisse à fournir 4 régiments toujours complets soit 16000 soldats. Le contingent vaudois est de 1500 hommes. Les guerres d'Empire vont consommer beaucoup de vies humaines.

Pourtant depuis 1803 il y a une dizaine d'années de paix et de prospérité. Les querelles intérieures sont oubliées et les cantons peaufinent leur constitution et créent les articulations de la politique pour une gérance convenable du pays. Sont instituées les tâches pratiques telle la création de la gendarmerie et l'instruction publique obligatoire.

### **Un patriote comier admirateur de Napoléon.**

Le citoyen **Philippe Louis Berney**, naît aux Bioux le 12 avril 1767. Ses parents s'établissent à L'Orient de l'Orbe vers 1770. (Aujourd'hui rue Paul-Golay 4).

Ce citoyen, élevé comme paysan jusqu'à l'âge de 16 ans, décide de devenir lapidaire, et l'apprentissage de ce métier l'oblige à voyager jusqu'à Lyon et Paris. Parallèlement il est Garde suisse pour le roi Louis XVI, corps d'armée qu'il quitte une année avant la Révolution française. Il ne se considère plus comme sujet de Berne, il manifeste des idées de révolution. Il crée un comité de patriotes.

Pour lui le **24 janvier 1798** est le plus beau jour de sa vie. Il est nommé député à l'assemblée provisoire. Malheureusement il est mal compris au Chenit. Il a été en prison, pour avoir dénoncé une affaire de faux assignats (Du temps des Bernois) et il est né aux Bioux. Son esprit de patriote ne le quitte pas et il exhorte ses concitoyens " à se serrer autour de l'autel de la Patrie".

A 65 ans on lui demande d'occuper la charge de Conseiller d'Etat. Il refuse se trouvant trop âgé.

**Tout au long de sa vie il est un fidèle admirateur de Napoléon Médiateur, l'artisan incontournable de la Révolution vaudoise et de la Suisse des 19 cantons. Il érige dans son champ en face de sa maison à l'Orient un modeste bloc de pierre rectangulaire sur lequel on peut lire les initiales N.M. et la date 14 avril 1803.**

**RAZ**

*Bibliographie : Histoire d'une famille, les Berney, texte de H. Chausson. 24 Heures textes d'A. Pichard, Histoire générale G.A. Chevallaz, Histoire de la Suisse de W. Rosier.*